



www.fnte.cgt.fr

Pouvoir d'achat
Union Fédérale des Retraités

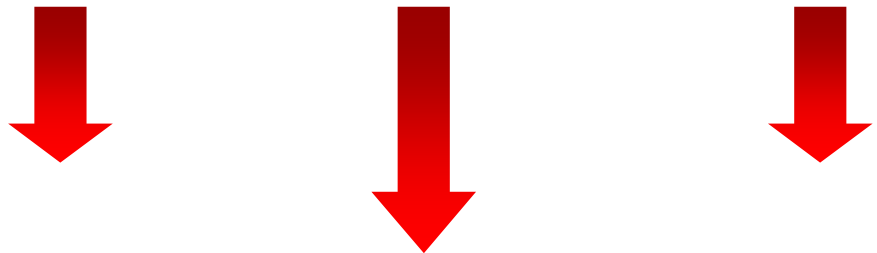


LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS LAMINÉ

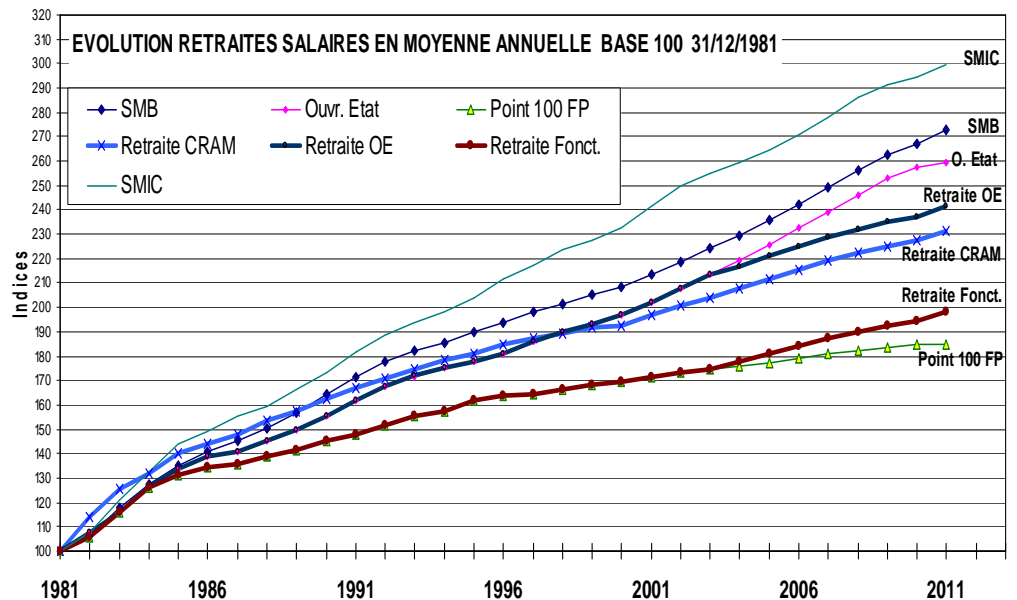
↳ **PAR LA POLITIQUE DES BAS SALAIRES PRATIQUÉE DEPUIS LES ANNEES 1980 :**

- La croissance a été de 325% quand les salaires ont été augmentés de 170%.
- Part des coûts salariaux dans les richesses créées à l'entreprise passée de 74% à 66%.
- Une « smicardisation » des salaires accompagnée d'une compression de l'évolution globale des salaires du secteur privé (SMB).
- Exemption de l'assiette de cotisation retraite des primes (intéressement, participation... épargne retraite... heures supplémentaires...).
- Avec l'indexation du bordereau sur le SMB les Ouvriers de l'Etat subissent la politique des bas salaires.
- La situation est plus dramatique pour les Fonctionnaires au regard avec l'évolution du SMB.

Cela impacte le revenu de remplacement au départ à la retraite



**Fédération nationale
des travailleurs de l'État**
263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex
01 48 18 86 86





PAR LA RÉPERCUSSION DES RÉFORMES RETRAITES DE 1993 ET 2003 :

1993 ⇒ CNAV ⇒ Personnels non titulaires de l'Etat ⇒

25 meilleures années (au lieu de 10), désindexation des droits portés au compte, et de l'évolution des retraites, de l'évolution des salaires (SMB).

Ecrasement revenu remplacement

Calcul Janvier 2012	SMIC	SALAIRE PLAFOND
Calcul 25 ans et index. sur prix droits portés au compte	626,33 € (0,450 SMIC 2011)	1.320,42 € (0,448 SP 2011)
Calcul sur 10 ans avec index. sur salaires (SMB) droits portés au compte	700,02 € (0,502 SMIC 2011) +11,76%	1.472,08 € (0,499 SP 2011) + 11,48 %

Appauvrissement retraite

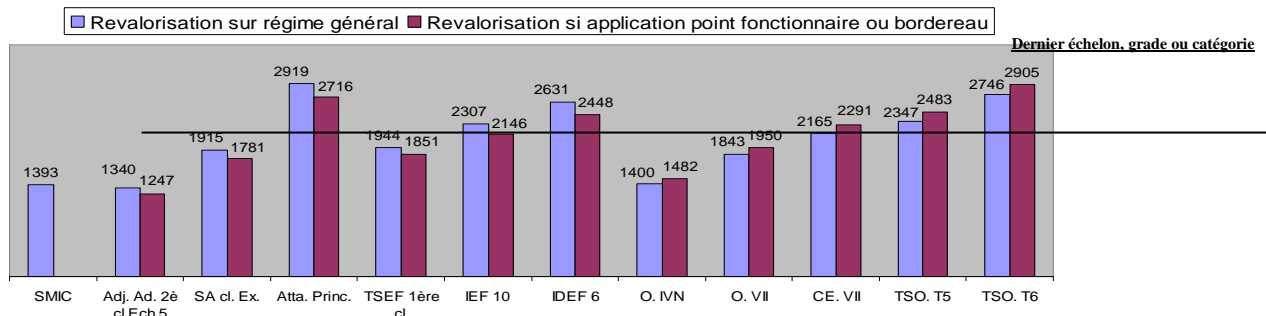
	SMIC	SALAIRE PLAFOND
31/12/1993	443,71 € (0,5 SMIC 1993)	951,66 € (0,5 SP 1993)
2011 Revalorisation sur prix	584,36 € (0,42 SMIC 2011)	1.253,33 € (0,43 SP 2011)
2011 Revalorisation sur salaires (SMB)	663,34 € (0,48 SMIC 2011) +13,51%	1.422,73 € (0,48 SP 2011) + 13,51 %

La ponction est lourde sur le revenu de remplacement et sur l'évolution des retraites ! Et les réformes de 1996 et 2004 ont fait subir le même sort aux complémentaires ARRCO, AGIRC et IRCANTEC.

2003 ⇒ Fonctionnaires et Ouvrier de l'Etat ⇒

Revalorisation des retraites alignée sur le Régime Général

RETRAITES EN 2011 FONCTIONNAIRES OU OUVRIERS D'ETAT liquidées avant 31/12/2003



Ouvriers de l'Etat ⇒ En 8 années d'application c'est des retraites amputées de - 5,81% par rapport au Bordereau (- 8,03% fin 2010), ponction qui, en masse et cumulé, représente 4,2 mensualités fin 2011.

Fonctionnaires ⇒ L'aberration : à indice égal, un fonctionnaire qui part en retraite début 2012 perçoit une pension inférieure de 7,48% à celui parti avant le 31/12/2003. Pour l'ensemble des catégories « C » c'est des pensions inférieures au SMIC.

Une catégorie C échelle 5 (AAP Ech. Sup. Gr. VII en 1981) percevait en 1981 une retraite représentant 1,41 SMIC. Une échelle 5 (Adj. Ad. 2è cl.) partie en retraite fin 2003 percevait une retraite représentant 1,004 SMIC : en 2011 c'est 0,958 SMIC. Un TSEF 1^{er} Cl. parti en retraite en 1995 percevait une retraite équivalente à celle d'un CE VII : aujourd'hui celle d'un O VII.



PAR LA PRESSION FISCALE, L'AUGMENTATION DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ ET LE RESTE A CHARGE POUR LES MALADES

Augmentation de la CSG et de la TVA, suppression de la 1/2 part fiscale pour les veufs et veuves, multiplication par 2 de la taxe sur les mutuelles, augmentation fuel, gaz, électricité, loyer, produits alimentaires de base, augmentation des forfaits hospitaliers, visites et actes médicaux, déremboursements des médicaments et des soins...

MERCI AUX GOUVERNEMENTS, DE DROITE COMME DE GAUCHE, QUI NOUS ONT CONDUITS A CELA.

LE CAPITAL, LUI, SE PORTE BIEN !!!

ALORS, PAS D'AUTRE SOLUTION QUE DE LUTTER

* Tous les chiffres sont en pension brute, zone Paris, et pour une retraite complète.

Montreuil, le 29 février 2012